



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Commission Sportive

(Cibles anglaises et Beursault)

Championnat régional par équipes de clubs

Cahier des charges

Adopté par le Comité Directeur le 7/12/2019



- **Préambule :**

L'organisation du championnat régional par équipes de clubs fait l'objet d'un règlement sportif.

Ce cahier des charges a pour but d'aider les organisateurs de cette compétition en leur fournissant un cadre indiquant les différentes contraintes auxquelles ils peuvent être confrontés. Ce document est amendable si besoin.

- **Objectifs :**

Définir le programme de ce championnat, prendre en compte les contraintes imposées du fait du format de la compétition et anticiper sur les surprises éventuelles en fonction des conditions et des circonstances... Evaluer les caractéristiques du terrain, le nombre de personnes nécessaires à la logistique, etc...

- **Caractéristiques générales :**

- Le nombre d'équipes est au maximum de **15 (5 départements x 3 équipes)**.
- L'organisateur doit pouvoir mettre en place **18 cibles** avec **1 m 60** entre-axes soit une cible par équipe plus une cible supplémentaire par catégorie (réservées à l'échauffement des archers remplaçants et accessibles durant toute la durée de la compétition).
- Le gymnase doit être correctement chauffé et les cibles suffisamment éclairées.
- Il doit également être en mesure d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

- **Avant la compétition :**

- Au moins un mois avant la compétition, l'organisateur doit faire parvenir au Comité Régional et à la Commission Sportive une invitation (qu'il aura soumis et fait valider auparavant par l'arbitre responsable ou le PCRA) avec les renseignements habituels : Identification de l'organisateur, logos du club organisateur et du Comité Régional, date et

lieu (adresse précise de la salle), nom de l'arbitre responsable, programme horaire, la tenue exigée, la forme du concours (distances, blasons), et toutes informations favorisant l'accueil des archers concernant les moyens d'hébergement ou la restauration .

- Cette invitation devra être mise en ligne le plus tôt possible sur le site du Comité Régional avec le bulletin d'inscription et de réservation de repas.
- Demander auprès de la mairie dont dépend le club, une autorisation de buvette selon la réglementation en vigueur. Avertir les autorités (police, gendarmerie) de l'organisation de la compétition dans la mesure où cela peut générer un flux important de circulation et des difficultés de stationnement.
- Installer un fléchage permettant un accès aisé au site de compétition à partir d'un lieu facilement repérable sur une carte routière. Des lieux de stationnement proches et suffisamment grands doivent être mis à disposition des archers sans que l'organisateur ou le Comité Régional ne puissent être tenus responsables de la sécurité sur ces parkings.
- Quelques jours avant ou la veille du concours, le terrain doit être tracé et le matériel mis en place, s'assurer d'en avoir suffisamment pour un remplacement éventuel (chevalets, paillons, blasons). Disposer de chronotirs en bon état (avec piles de rechange) et tout le matériel nécessaire en cas de panne électrique (panneau de gestion des tirs, drapeaux).
- Etablir un plan de cible en disposant les équipes de clubs par catégories et par ordre de département : 14 - 27 - 50 - 61 - 76. Chaque cible doit être numérotée, avoir une pancarte mentionnant la catégorie et le nom du club et visible depuis le pas de tir.
- Editer les feuilles de marque individuelles pour la phase qualificative.
- Editer les feuilles de marque par équipe pour les phases finales.
- Le Comité Régional diffuse à l'organisateur et à l'arbitre responsable un pack comprenant tous les outils nécessaires à la bonne tenue de la compétition (feuilles de marque pour les phases finales, tableaux des duels, accréditations, feuilles de gestion pour les arbitres, tableau excel pour la gestion des duels, scoreurs, plan type du terrain avec implantation des cibles et repérage des catégories). Certains documents peuvent être dématérialisés au format pdf. Une signalétique régionale est également à disposition de l'organisateur (bannières, event flags)
- Il est impératif d'utiliser les documents et matériels mis à disposition par le Comité Régional.

- **Communication :**

- Prévenir les médias de la manifestation et inviter des personnalités.
- Un championnat régional quel qu'il soit doit être l'occasion de mettre notre sport en avant par n'importe quel type de média (TV, Radio, Presse écrite, panneaux municipaux, affiches,...) et auprès de nos partenaires institutionnels (personnalités locales ou régionales, dirigeants des autres disciplines sportives de la commune, partenaires privés,...)
- Un dossier de presse est conseillé pour favoriser la compréhension des journalistes. Ce dossier expliquera le déroulement de la compétition, le palmarès des archers notoires présents... Les films, photos ou prises de son seront faites dans le respect des archers et ne devront en aucun cas perturber le bon déroulement de la compétition. C'est l'arbitre principal qui autorise l'accès des journalistes ou éventuellement des personnalités à l'aire de jeu.
- Quelques classements définitifs pourront être édités pour les journalistes et ne seront diffusés qu'après les podiums.

- **Le jour du concours :**

- Afficher le règlement dans le gymnase.
- Disposer de locaux pour le greffe, le poste informatique, les arbitres et pour un éventuel contrôle anti-dopage et mettre des toilettes à disposition.
- Penser pour le poste informatique, à vérifier l'état de l'ordinateur (dernière version du logiciel Résult'Arc) et de l'imprimante (stock de papier, encre).
- Distribuer un dossard à chaque archer lors du passage au greffe.
- L'arbitre responsable est chargé de constituer un jury d'appel dont un Président et au moins 3 membres, la liste devant être affichée au greffe.
- Disposer dans la mesure du possible d'une sonorisation pour l'animation (informations, résultats, présentation des matches).
- Prévoir des binômes de bénévoles de terrain pour le remplacement des blasons, l'agrafage, avec quelques outils de base (pinces, marteau) et la résolution des problèmes techniques. Un binôme pour 10 cibles environ.
- Planifier l'heure du repas des différents bénévoles et officiels.
- Chaque délégation départementale pouvant être constituée d'une vingtaine de personnes environ, il faut pouvoir disposer d'une salle de restauration pour au moins 100 personnes. Le repas peut être assuré par un traiteur ou sous forme de plateaux repas
- Editer les résultats pour affichage dès la fin des qualifications et préparer les phases finales.
- Disposer de panneaux d'affichage pour les résultats et les duels
- Pour la phase de duels, placer un scoreur au pied de chaque cible.
- Prévoir une cérémonie protocolaire immédiatement après les finales présidée par le Président du Comité Régional ou son représentant en présence des personnalités officielles et des arbitres. Les discours doivent être brefs (organisateur, personnalités), podiums avec remise de récompenses, pot de convivialité.
- Le podium (sécurisé et stable) doit être installé dans un endroit favorisant les photos, et doit être entouré par les oriflammes et banderoles du Comité Régional, de la FFTA, du Comité Départemental, du Club organisateur et des éventuels partenaires.

- **A l'issue du concours :**

- Le club organisateur doit transmettre les résultats complets (qualifications et classement final) au format pdf au Comité Régional, à la Commission Sportive, à l'arbitre responsable et aux 5 Comités Départementaux.